

Le portage salarial au service des start-up

Pour les petites entreprises qui désirent embaucher des collaborateurs avec une couverture sociale de qualité et sans se charger de la lourde partie administrative, il existe une solution idéale: le portage salarial. La société suisse MITC, établie à Blonay, s'est spécialisée dans ce service.



Proposer un portage salarial (ou payroll) pratique et facile à un coût abordable pour les start-up, c'est la démarche que MITC a mise au point depuis la fin des années 1990. Concrètement, lorsqu'une petite entreprise désire embaucher un ou plusieurs premiers collaborateurs, elle aurait souvent avantage à pouvoir simplement s'acquitter d'une facture au lieu de mettre en place une couverture sociale complète. Pour ce faire, le collaborateur en question sera simplement embauché par la société MITC qui se chargera de l'ensemble du contrat de travail jusqu'au versement du salaire. L'entreprise cliente n'aura alors plus qu'à s'acquitter d'une facture classique mensuellement.

Une loi fédérale dédiée à la question

C'est la loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) qui régit le placement privé et la location de services. En clair, la société en charge du portage salarial

pourra, en toute légalité, déléguer son pouvoir de subordination à l'entreprise cliente. De cette manière, l'employé en portage pourra être considéré exactement comme un autre travailleur. MITC, contrairement à d'autres entreprises de ce secteur, ne procède pas à des entretiens d'embauche ou à l'activité de chasseurs de têtes. De cette manière, non seulement elle arrive à réduire ses tarifs, mais il est aussi tout à fait possible d'y avoir recours en complément avec d'autres sociétés actives dans le domaine des RH.

Le confort pour les employés

Une bonne assurance accident et un deuxième pilier confortable sont une partie des avantages que peut offrir une société comme MITC. Des avantages difficiles à mettre en place pour une petite entreprise, qui plus est naissante. Un employé expérimenté en fin de carrière coûtera plus cher en prévoyance sociale et sera particulièrement difficile à engager pour une start-up qui n'aura, par exemple, eu des rapports contractuels qu'avec des jeunes employés jusqu'alors. Le portage salarial sera alors particulièrement indiqué. Mieux encore, il devient possible pour une personne en fin de carrière qui peine à trouver un emploi de démarcher toutes sortes de structures en leur proposant un rapport contractuel basé sur la facturation de service au lieu d'un contrat habituel de travail. Un argument de poids pour éviter d'être discriminé par rapport à des candidats plus jeunes et donc moins onéreux sur le plan de la couverture sociale.

L'emploi transfrontalier facilité

Lorsqu'une entreprise étrangère désire avoir une petite activité en Suisse, par exemple en n'embauchant qu'un seul agent commercial, il ne vaut généralement pas la peine de créer une entreprise en Suisse. La seule solution parfaitement légale devient alors le recours au portage salarial que propose aussi MITC dans ce contexte.